



DIPPECH

CERTIFICAT

La soussignée, Manon BEI-ROLLER, bourgmestre de la commune de Dippach, certifie par la présente qu'une autorisation de bâtir plus amplement décrite ci-dessous a été délivrée en date du 13 février 2019 conformément aux dispositions réglementaires actuellement en vigueur.

Objet de l'autorisation : Transformation d'un garage existant en surface habitable

Nom et adresse du requérant : Monsieur et Madame
Attilio GERMANO
45, rue des Près
L-4880 Lamadelaine

Localisation de la construction : 2, rue Moltert
L-4970 Bettange-sur-Mess

Le public peut prendre inspection à la maison communale des plans afférents appartenant à l'autorisation de construire, pendant le délai durant lequel l'autorisation est susceptible de recours.



La bourgmestre,

Manon BEI - ROLLER

Le présent certificat est à afficher par le maître de l'ouvrage aux abords du chantier, de manière aisément visible et lisible à partir de la voie publique par les personnes intéressées.